

# S.L.N.L

Société des Langues Néo-Latinées

De la Société des Langues Néo-Latinées

À l'attention de Monsieur Reynald Montaigu,  
Doyen de l'Inspection Générale d'espagnol

Paris, le 17 juin 2022

Monsieur l'Inspecteur Général,

La Société des Langues Néo-Latinées, ayant pris connaissance des recommandations contenues dans le cahier des charges relatif au choix des sujets du baccalauréat 2023 (Académie de Paris), souhaite vous faire part de sa très vive inquiétude.

En effet, en l'état, le premier paragraphe de ce document implique une occultation de l'histoire en tout point préjudiciable à la formation de futurs citoyens. Ce contenu est d'autant plus paradoxal et inquiétant que notre discipline s'est construite sur la volonté forte d'un ancrage de l'enseignement de la langue espagnole dans l'histoire et les cultures des pays concernés. Une telle note, enfin, surprend car elle ne tient pas compte du programme officiel de spécialité LLCER.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, recevez, Monsieur le Doyen de l'Inspection Générale d'espagnol, l'assurance de notre très haute considération.

Catherine Heymann  
Présidente de la Société des Langues Néo-Latinées

